

Procès-verbal n°3

Le vendredi 28 mars 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

Quorum : 09/14

Secrétaire de la séance : STEPHANIE GAILLARD

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, JORDAN ANGELVY, Matthieu PIJOUAT

Représentés : JEAN CHRISTOPHE GUY représenté par PIERRE DUPONT, GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE DUJOLS, LUC AVELLANEDA représenté par STEPHANIE GAILLARD

Absents et excusés : SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET

Ordre du jour :

- Préparation du vote du budget
- Divers

Délibérations du conseil :

Délibération n°6 / Annuler

FCS 2025/ TRANCHE DU BOURG RD 43 (N° DE_007_2025)

Monsieur le Maire, représente à l'assemblée un projet d'aménagement de la tranche du bourg sur la RD43 et voie communale (La Contie) pour y intégrer la demande au Fond Cantal solidaire 2025

Le montant estimatif des travaux s'élève à 711 307.63 € HT, soit :

- Travaux : 628 289 € HT
- Aléas 5% : 31 414.45 € HT
- Honoraires à 7.5 % : 43 154.18 € HT
- Relevés / Caméra / Publication : 8450 € HT

- Déduction participation du département : 132 669.17 € HT

Reste à charge : 578 638.46€ HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR, demande de 40% sur la totalité du projet : 231 455.39 € HT
- FCS 2025 demande de 30% sur la totalité du projet : 173 591.54 € HT
- Auto financement : 173 591.53€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet d'aménagement de la tranche du bourg sur la RD43 et voie communale (La Contie)
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2025 et du FCS 2025.
- Accepte que Monsieur le Maire signe tout documents nécessaires à la réalisation du projet,
- Le financement nécessaire sera inscrit au BP 2025 en section d'investissement.

Délibération : adoptée

Convention CONSOCANTAL (N° DE_008_2025)

Monsieur le Maire informe son Conseil municipal que dans le cadre du programme CONSOCANTAL, le Conseil départemental et la Chambre d'Agriculture œuvrent à la valorisation des produits locaux dans l'alimentation locale. La restauration collective est associée, notamment grâce à la plateforme Agrilocal15 ouverte gratuitement aux acheteurs de la restauration collective et aux fournisseurs de produits locaux.

Afin d'amplifier ces actions, le Département et la Chambre d'Agriculture, avec le soutien de l'État, ont initié la **démarche Consocantal**. Elle vise à favoriser l'approvisionnement de proximité dans les restaurants collectifs de notre territoire, tout en s'assurant de l'origine locale de la matière première agricole.

Dans ce contexte, une convention d'objectifs relative à la démarche en faveur de l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective doit être conclue. Un projet vous est soumis en annexe.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de participer à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Accepte de participer au projet CONSOCANTAL
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil départementale et la Chambre d'agriculture

Délibération : adoptée

Résumé :

Monsieur le maire :

-  Présentation du Compte financier unique 2024 et du nouveau budget 2025 de la commune
-  Un agent qui a travaillé sur le secteur de l'école (agent polyvalent périscolaire) et en mairie (secrétariat) a rompu son CDD
-  Décharge : Pour une dernière fois le terrain va être remis en ordre avec des affichages.
-  Vote du budget vers le 10/04/2025

Ecole / affaires générales :

-  Une nouvelle personne a été retrouvée sur le renfort de l'école. Elle débutera le 01/04/2025(2h30 par jour scolaire).

- ✚ Micro-crèche : Bonne avancée des travaux (hors d'eau, hors d'air) . Le panneau micro-crèche sera affiché prochainement)

✚ Culture :

- ✚ Court métrage : 11 personnes présentes
- ✚ Comité d'animation : Un élu a été présent à l'AG. Belle année du comité. Démission du groupe prévue à la fin de cette année.
- ✚ Exposition de Mme Irène Weiss prévue le 26/07/2025, en cours de préparation.
- ✚ Polar en bonne voie

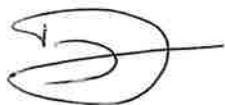
✚ Travaux :

- ✚ La Halle : Il y a eu un peu de retard mais dans l'ensemble les travaux avancent bien.
- ✚ Voierie : demande de devis en cours.

✚ Cadre de vie :

- ✚ Rétroprojecteur : En panne, il sort du temps de réparabilité. En prévoir un au nouveau budget. Prêt d'un rétroprojecteur par la codecom pour le court métrage.

ANDRE DUJOLS
Président de séance



STEPHANIE GAILLARD
Secrétaire de séance

